

Rapport de la Commission de gestion sur le préavis no. 06-2024 du Comité de direction concernant les comptes 2023 d'Enfance & Jeunesse

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Délégués,

La commission de gestion, composée de Anne Gaggio (excusée), Mireille Saw Min Zin, Eva Schultz, Luce Comte, Daniel Emery, Cédric Gremaud (excusé) et Philippe Parmelin, président, s'est réunie le 1^{er} mai 2024 dans la salle de conférence de l'association EnJeu, avenue des Uttins 1 à Rolle.

A cette occasion, la commission a rencontré les membres du Codir d'EnJeu du dicastère des finances, soit Natacha Jaquier, Marinella Page et Frédéric Mani. Était également présente Monica Gerber, responsable des finances de l'association.

Les comptes 2023 nous ont été présentés et nous avons reçu les réponses aux questions que nous avons soulevées. Des éclaircissements supplémentaires nous ont été donnés sur le préavis no. 06-2024.

Nous remercions vivement l'ensemble des intervenants rencontrés pour la présentation claire et les réponses apportées aux requêtes de notre commission.

Nous nous sommes encore réunis les 8 et 15 mai (Daniel Emery et Cédric Gremaud étant excusés) et c'est à l'issue de cette dernière séance que la commission a établi son rapport et pris ses conclusions.

Analyse des comptes, remarques générales

La commission a été informée qu'une erreur a été commise lors de la retranscription du montant indiqué à la fin du paragraphe 2 de la page 5 du préavis no. 06-2024 : le total des subventions cantonales et fédérales reçues est de CHF 98'288 et non CHF 92'288.

Nous remercions le Codir pour l'inclusion, dans la présentation des comptes, de nombreuses indications qui clarifient les différences constatées et en facilitent la lecture.

Conformément à ce qui avait été annoncé en 2022 et au fur et à mesure de l'avancement de ses projets, le Codir a présenté plusieurs préavis durant l'année 2023, que ce soit pour des compléments budgétaires ou des dépenses d'investissement.

D'un point de vue général, le budget des participations des communes a été globalement respectés pour les 1'794 élèves sous la responsabilité d'EnJeu, avec les variations suivantes :

<u>Secteur</u>	<u>Variation budget / comptes</u>
Bibliothèque	- 6.03%
Administration des écoles, immobilier, écoles primaires et secondaires (y.c. patrouilleurs, cantines, psychologie & logopédie, Maupas)	- 4.00%

En ce qui concerne l'accueil de jour, les accueillantes en milieu familial, la crèche de Bellefontaine, les UAPE, le jardin d'enfants Le Cygne et le centre Sésame, les variations sont beaucoup plus importantes (en moyenne 17% en moins de participations des communes). Cela s'explique notamment par plusieurs éléments imprévisibles lors de l'établissement du budget, tels que les revenus des familles, les situations « inter-réseaux » de certains écoliers et les subventions à recevoir.

Bilan

Actif – 910 Liquidités

Le partenaire financier principal de l'association est la Banque Cantonale Vaudoise, établissement qui reçoit la totalité des montants facturés aux parents et aux communes. À la fin 2023, la très forte augmentation des liquidités (CHF 970'838) par rapport à 2022 s'explique par le fait que des communes ont anticipé le versement de leur participation pour 2024.

Actif – 911 Créances à court terme

Le processus de suivi et de rappel des factures impayées mis en place en 2022 s'est poursuivi en 2023 et a permis d'améliorer la gestion des situations complexes. En témoigne la diminution de CHF 114'286 du solde du compte Débiteurs divers, par rapport à l'année précédente.

Actif – 9146 Immobilisations corporelles meubles

Les montants à amortir sont présentés selon les préavis adoptés, cette méthode permet de suivre chaque poste séparément.

Actif – 9143 Bâtiments et constructions à amortir

L'annexe 2 « Tableau d'amortissement » permet un suivi approprié de chaque élément de ce poste. De même, le « Tableau d'investissement » énumère les immobilisations en cours.

Passif – 9259.00 Dettes à court terme – Passifs transitoires

L'augmentation constatée dans ce compte reflète notamment les acomptes 2024 versés par avance des communes et mentionnés plus haut.

Passif – 921 Emprunts à court et moyen terme

Les montants enregistrés dans cette catégorie viennent à échéance dans les 12 mois.

Passif – 922 Emprunts à long terme

Les dates d'échéance de ces emprunts correspondent à la réalité. Le tableau de l'annexe 1 rassemble les montants totaux des emprunts (court, moyen et long terme) sans toutefois indiquer les dates d'échéances convenues avec les établissements bancaires. Le total des emprunts a diminué de CHF 2'100'000 entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre.

Passif – 928 Fonds de réserve

9282.00 : le fonds de réserve pour investissements futurs (CHF 64'4'503.54) a été utilisé pour diminuer les coûts d'entretien de la piscine.

9282.51 : le fonds de réserve Sésame (CHF 9'103.74) a également été dissous à la fin de l'exercice 2023, selon les recommandations de la Cofin.

Comptes de fonctionnement – Volet bibliothèque et scolaire

Compte 151 – Bibliothèque

L'augmentation des coûts de la bibliothèque pour l'année 2023 est minime par rapport à 2022. Le budget des traitements du personnel est basé sur un salaire moyen. Le Canton prend à sa charge l'entier du salaire et des charges sociales de la partie « scolaire », soit 1.8 équivalent temps plein (ETP). Rolle participe à hauteur de 65% aux frais de la bibliothèque.

Les échanges de livres entre bibliothèques (Rolle, Gland, Nyon et Coppet-Terre-Sainte) s'avèrent bénéfiques tant pour les usagers que pour les comptes et amènent une économie bienvenue.

Compte 500 – Administration des écoles

Budget respecté. Malgré tous les efforts déployés pour recruter un.e responsable des ressources humaines, il n'a pas été possible d'engager la personne idoine. Actuellement c'est la directrice Mme Isabelle Houmard qui remplit le rôle de responsable hiérarchique pour l'ensemble des collaborateurs, avec le soutien d'un consultant externe mandaté pour mettre en place les procédures nécessaires à la bonne gestion du département des ressources humaines.

Compte 511 – Cantines gérées par ENJEU

Le contrat avec l'entreprise de restauration de collectivités Eldora SA a été renouvelé, le système de réservation des repas a été amélioré.

Compte 512 – Ecoles primaires

3109.10 : les classes d'accueil des élèves étrangers ont compté plus d'élèves que prévu, élément difficile à évaluer lors de l'établissement du budget.

3141.20 : l'entretien de la piscine a représenté un montant considérable, soit CHF 100'929.16 de plus que prévu. Le recours au fonds de réserve permet de diminuer ce montant.

Le personnel de conciergerie (15 postes) se répartit comme suit :

110% collège de Gilly

860% collège du Martinet

80% école de Maupas (dépend de la commune de Rolle)

Enfin, il est possible de faire appel à un auxiliaire à l'heure, bien qu'aucune heure n'ait été consommée en 2023. Selon la nature et l'ampleur des tâches, une ou plusieurs personnes peuvent être déléguées sur les différents sites.

Comptes de fonctionnement – Volet accueil de jour

Compte 730 - Administration AJE

Au niveau de l'organisation, chaque entité dispose de sa propre direction, sur qui repose la responsabilité de la structure.

3655.90 : le centre socioculturel Sésame de Rolle reçoit 18 enfants de 7^e et 8^e primaire, accueillis en parascolaire.

4515.10 : la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) a versé une subvention maximum de 32%.

4515.15 : la FAJE a octroyé un rabais de 20% sur les montants facturés aux parents, pour les enfants accueillis durant le mois de novembre 2023.

Compte 731 - Accueil de jour en milieu familial (AMF)

Deux postes de coordinatrices ont été repourvus, pour assurer la bonne marche du secteur et la répartition des enfants en cas de maladie ou accident d'une AMF (237 places). De plus, une professionnalisation des accueillantes a été mise sur pied. Le secteur est maintenant doté d'un règlement du personnel.

La FAJE a contribué à hauteur de 2% de subventions pour l'amélioration du salaire cadre des AMF, dans le cadre d'un effort cantonal pour revaloriser cette profession.

Gestion de l'association

L'association a trouvé un rythme de croisière, les remous des années précédentes semblent définitivement s'estomper. Après une reprise en main décisive de la part de la direction et du Codir pour solder les affaires les plus urgentes, il est possible de mettre sur pied de nouveaux projets, que ceux-ci soient pédagogiques ou organisationnels.

Les nouveaux locaux des Uttins permettent aux employés de se sentir à l'aise et contribuent à fidéliser l'équipe administrative. La mise sur pied des organigrammes clarifie les responsabilités de chacun et améliore le cadre de travail.

Vœux de la commission de gestion précédente :

En 2021, la commission de gestion a émis le vœu que l'association mette en place un plan ambitieux de formation continue pour les différent.es professionnel.les de l'association et qu'une fois finalisé, il soit présenté au Conseil intercommunal. La commission de gestion 2023 soutient cette demande.

Pour le futur, la commission souhaite que le tableau des emprunts soit complété avec les dates d'échéance de chaque fraction de remboursement prévue, afin qu'il soit possible de distinguer aisément les emprunts à court et moyen terme des emprunts à long terme.

La commission souhaite également à l'avenir recevoir les comptes et le préavis au moins une semaine avant de rencontrer les membres du Codir et la responsable des finances d'EnJeu. En effet, les membres de notre commission préfèrent pouvoir se pencher sur les états financiers et la documentation en amont d'une réunion pour préparer adéquatement les questions à adresser au Codir.

Nous remercions le Codir pour les nombreux documents très complets qui nous ont été remis et qui ont servi de base à l'établissement de ce rapport. Nous les remercions également pour l'engagement sans faille dont ils font preuve envers l'association EnJeu.

Conclusion

Au vu de ce qui précède et des informations portées à notre connaissance, la commission de gestion recommande à l'unanimité d'accepter le préavis 06-2024 tel que présenté et vous recommande :

1. D'approuver les comptes 2023 du volet scolaire
2. D'approuver les comptes 2023 du volet bibliothèque
3. De restituer la différence des volets scolaire et bibliothèque en faveur des communes, qui s'élève à CHF 281'846.34
4. D'approuver les comptes 2023 du volet accueil de jour
5. De restituer la différence du volet accueil de jour en faveur des communes, qui s'élève à CHF 1'021'471.17
6. De donner décharge au Codir pour sa gestion durant l'exercice 2023
7. De donner décharge à la Commission de gestion de son mandat.

Pour la commission de gestion :

Philippe Parmelin, Président

Anne Gaggio

Mireille Saw Min Zin

Eva Schultz

Daniel Emery

Cédric Gremaud

Luce Comte, rapporteur